

7/4/73

# Que sera la Biennale de Paris 1973

Plus encore que de coutume, la Biennale de Paris 1973 comportera de nombreuses innovations, c'est-à-dire que, à l'image des jeunes créateurs auxquels elle s'est consacrée, elle refuse toute habitude.

Dates et lieux. — La 8<sup>e</sup> Biennale de Paris se tiendra du 14 septembre au 21 octobre 1973, non pas au Parc Floral comme en 1971 mais dans les salles du Musée d'art moderne de la Ville de Paris et dans celles du Musée national d'art moderne. Exclusivement réservées aux jeunes créateurs âgés de 20 à 35 ans, cette manifestation se place, par sa qualité et son caractère hautement international, sur le même plan que les grandes Biennales de Venise, Kassel, Ljubljana ou São Paulo mais s'en distingue par son caractère expérimental.

La mission de la Biennale de Paris. — Il s'agit de rassembler dans les principaux domaines de la création artistique les recherches fondamentales et novatrices, tant au stade individuel qu'au stade collectif. Carrefour d'idées nouvelles, la Biennale de Paris donne aux artistes de tous les pays la possibilité de se réunir pour affirmer et confronter leurs démarches respectives ; par ailleurs, elle permet d'accompagner auprès du public une mission informative et didactique.

C'est en saisissant l'essentiel d'un art vivant en mutation continue pour fixer tous les deux ans « en épreuve positive », un panorama véritablement international de l'avant-garde que la Biennale de Paris assure sa mission. La créativité de la jeunesse s'exerçant dans des domaines très différents, une telle entreprise répond à un besoin réel de notre époque par une analyse du présent et une projection dans l'avenir en fonction du contexte artistique, social, économique et géographique.

Pour atteindre ce but, la Biennale de Paris exigeait une infrastructure souple et mobile afin de capter les formes d'expression inédites tenant compte objectivement des données artistiques internationales. Une réforme partielle avait déjà été amorcée en 1971. Cette année, grâce à des réformes importantes dans l'organisation et la conception, la 8<sup>e</sup> Biennale de Paris présente un visage entièrement nouveau.

## PRÉPARATION ET CONTENU DE LA 8<sup>e</sup> BIENNALE DE PARIS

La Commission internationale. — La conception et l'organisation de la 8<sup>e</sup> Biennale de Paris a été confiée à une Commission internationale composée de 12 spécialistes de l'art contemporain venus des principaux pays du monde (voir liste ci-après). Des représentants d'Associations d'artistes et de diverses Ambassades ainsi que des Conseillers culturels étrangers ont assisté à titre d'observateur aux réunions de la Commission. Le système

traditionnel de participations nationales, organisées par des Commissaires nationaux a été abrogé.

Les correspondants étrangers.

— Un réseau de correspondants (conservateurs de musée, critiques d'art...) a été établi dans environ 70 pays. Ils ont été chargés de réunir des dossiers sur les artistes qui marquent par leurs œuvres un esprit nouveau.

Ces documents ont permis à la Commission internationale de disposer d'une information aussi complète que possible sur l'avant-garde artistique du monde entier et grâce à cette très large consultation, le choix a pu se porter en toute connaissance de cause vers les créations les plus intéressantes.

Aucune restriction thématique.

— Toute restriction thématique a été abandonnée afin qu'aucune grande ligne esthétique ne puisse être tenue à l'écart. En prenant pour critères la valeur intrinsèque des œuvres proposées, l'apport novateur sur le plan de l'actualité internationale, la qualité d'exécution, cette exposition ne risque pas d'être une mosaïque d'éléments disparates car tout naturellement, les nouvelles tendances se groupent entre elles. Une totale liberté d'expression est ainsi garantie aux jeunes créateurs.

Enquête informative et didactique. — Une enquête informative et didactique est menée à l'échelle mondiale sur la vie et l'équipement culturel de tous les pays. L'ensemble de ces informations permettra une mise au point aussi complète et objectivée que possible de la situation artistique internationale. Ces enquêtes seront proposées par trois voies différentes :

une section audio-visuelle qui informera le public des réalisations culturelles de chaque pays ;

une section films qui apportera un complément à la fresque audio-visuelle de chaque pays invité ;

une enquête sur la situation artistique qui dressera un bilan international concret sur les organismes culturels, enseignements dans les écoles d'art et universités, musées...

Les spectacles. — Bien que principalement axés sur les formes d'art plastique, la Biennale de Paris travaille en étroite collaboration avec l'O.R.T.F. pour toutes les expressions polyvalentes de création artistique comme le théâtre, la danse, la musique, le jazz et la pop-music.

Par ailleurs, certains spectacles seront présentés en co-production avec le Festival d'Automne.

La Commission internationale.

— Daniel Abadie, critique, Paris ; Jean-Christophe Ammann, conservateur du Kunstmuseum, Lucerne ; Wolfgang Becker, conservateur de la Neue Galerie, Aix-la-Chapelle ; Gerald Forty, Deputy Director, fine arts department, British Council, Londres ; Jennifer Licht, conservateur au

Museum of modern art, New York ; Toshiaki Minemura, critique d'art, Tokyo ; Raoul-Jean Moulin, critique d'art, Paris ; Ansgar Nierhoff, sculpeur, Cologne ; Antonio Saura, peintre, Madrid ; Gys van Tuyl, conservateur au Stedelijk Museum, Amsterdam ; Radu Varia, critique d'art, Bucarest.